

Le contexte de l'innovation

Le patrimoine funéraire vieillit. Lorsque les cimetières anciens redeviennent propriété des villes par le jeu des reprises administratives, il ne peut que rarement être restauré et entretenu, faute de moyens financiers. Sans une action pérenne dans le temps, ce patrimoine architectural et paysager (protégé par les ABF pour Le Père Lachaise, Montparnasse et bientôt Montmartre dans le cas parisien) est voué à disparaître. En outre, les cimetières historiques sont en général peu adaptés pour répondre à une demande cinéraire (emplacement pour urnes) en forte hausse avec le développement de la crémation en France.

L'idée innovante

Transformer les chapelles funéraires parisiennes en désuétude pour accueillir les urnes et mutualiser les coûts de restauration et d'entretien.

L'objectif recherché

- Préserver le patrimoine et paysage funéraire que représentent ces chapelles
- Répondre à la demande croissante de concessions cinéraires
- tout en assurant l'équilibre financier entre coûts de restauration et recettes des concessions de cases cinéraires accordées.

La démarche mise en œuvre

Un test réalisé sur trois chapelles. S'il est probant, un programme annuel de 300K€ sera prévu pour la restauration-transformation.

Cibles prioritaires : les chapelles abandonnées les plus significatives au niveau architectural et placées le long des allées dans les cimetières intra-muros.

Le contenu de la réalisation

3 chapelles restaurées au Père Lachaise en 2011/2012 et 24 cases cinéraires vendues en 2012.

Les moyens humains et financiers

En régie et par passation de marché pour la partie restauration/transformation.

Projet suivi par une Conservatrice en chef du patrimoine travaillant en liaison avec les ABF. La maîtrise d'ouvrage est assurée par le service des cimetières de la Ville.

La restauration-transformation des trois chapelles du père Lachaise a coûté 72500€ TTC. La vente des 24 cases cinéraires a rapporté 84 000€, permettant un retour sur investissement quasi immédiat ainsi qu'une prise en charge des coûts d'entretien.

Coût financier nul pour la collectivité :

Le bilan de la réalisation

Le succès des 3 chapelles tests et la vente très rapide des cases cinéraires laissent envisager une opération de rénovation à grande échelle dans les cimetières parisiens où ce patrimoine historique sera rénové et adapté aux usages d'aujourd'hui, sans coût pour la collectivité.

Contact

Pascal-Hervé Daniel, chef de service des cimetières parisiens

Tél. : 01 78 23 79 30

courriel : pascal-herve.daniel@paris.fr